



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF Séance du 25 mars 2024

Présents :

Président : Gilles Erb

Bruno Bellet, Adrien Dodu, Fabrice Kosiak, Françoise Lapicque, Emmanuel Marzin, Carole Sève

Assistant :

Magali Andrier, Directrice générale

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Odile Perrier, Cheffe de cabinet

Excusés :

Marie Francisco, Lenaïck Loyant, Patrick Lustremont

Début à 19 heures 15

Point 1 – Informations du Président

Le Président Gilles Erb évoque les championnats de France seniors qui viennent de se dérouler à Montpellier et qui ont été un vrai succès, sportif et médiatique : salle comble et audience record de 1,8 millions de téléspectateurs pour la finale messieurs diffusée sur la chaîne L'Equipe.

Il annonce le recrutement du directeur sportif au 2 avril après plusieurs auditions : il s'agit de Christophe Legout. Ses missions concerteront la rénovation des compétitions pour tous les publics et tous les types de clubs, l'organisation de compétitions internationales, le pilotage du pôle compétition. L'information sera apportée aux élus du Conseil fédéral dès la fin de cette réunion.

Point 2 – Informations du DTN

Jean-Nicolas Barelier présente un retour rapide sur les bons résultats lors des dernières compétitions internationales, malgré le rythme très soutenu de ces compétitions et les déplacements avec les décalages horaires qu'elles engendrent.

Les championnats de France auraient pu apporter plus de surprises pour ces raisons.

Point 3 – Point commission sportive

Fabrice Kosiak rapporte les difficultés rencontrées pour la remontée des résultats lors de la phase actuelle de play-off play-down du championnat Pro.

Concernant les championnats de France corpo, il fait part de la décroissance continue de la participation de joueurs, au niveau national mais aussi dans la plupart des ligues, ce qui pose la question du maintien de cette épreuve à terme, et au minimum de son organisation dans un format plus réduit.

La commission des organisations a proposé l'attribution de la plupart des compétitions pour la prochaine saison, mais certaines n'ont pas de candidat et une relance a été effectuée : les championnats de France jeunes sont concernés ; des organisateurs potentiels ne candidatent pas en raison de l'achat imposé de tables.

Point 4 – Sportifs binationaux

Jean-Nicolas Barelier revient sur le sujet des sportifs binationaux qui jouent en compétition internationale pour leur autre nation, tout en s'entraînant dans les structures fédérales pour certains.

Il propose de limiter l'inscription sur les listes de haut-niveau et l'accès aux Pôles Espoir et France à ceux ayant le droit de représenter sportivement la France en compétitions internationales ITTF.

Le Bureau donne son accord sous réserve d'une validation du principe par le ministère en charge des sports.

Point 5 – Réforme des compétitions

Bruno Bellet fait part de l'état des travaux du groupe sur ce sujet.

Le critérium fédéral ne sera pas modifié, mais des évolutions sont à l'étude pour le niveau national. La création d'un circuit de tournois est étudiée et sera présentée en juin pour discussion avant de la proposer à un vote en automne.

Concernant le calendrier, les propositions d'évolution portent sur :

- . l'homologation de tournois pour la saison d'été
- . le report des championnats de France jeunes aux vacances de Toussaint
- . l'organisation de la finale du circuit de tournois.

Point 6 – Stratégie féminisation

A partir d'un état des lieux, Magali Andrier présente les pistes de réflexion portant sur la préparation d'un plan de mixité et de féminisation. Une recherche des causes de la faible proportion de féminines dans les licenciés, les dirigeants, et l'encadrement (technique et arbitrage), combinée à une compréhension des enjeux conduisent à proposer un plan d'action en 3 axes :

- . Axe 1 : Sensibiliser à la mixité "active" et déconstruire les stéréotypes de genre
- . Axe 2 : Accompagner les femmes dans leur engagement dans la vie fédérale à tous niveaux
- . Axe 3 : Accueillir et fidéliser les licenciées en fonction de leurs envies.

Point 7 – Experts en développement

Jean-Nicolas Barelier détaille le projet du dispositif « Experts / conseillers en développement » dont l'objectif est de déployer le projet fédéral de développement, en accompagnant les clubs selon leurs besoins.

Ce projet sera présenté en conseil fédéral.

Point 8 – Informations générales

Françoise Lapicque revient sur une question posée lors de la dernière assemblée générale, concernant la licence dirigeant. Cette question a été reformulée sur son application si le dirigeant est de plus cadre de l'arbitrage. Après discussion, la présentation faite lors de la précédente assemblée est confirmée : la licence dirigeant est attribuée à tous les présidents, secrétaires et trésoriers des clubs, comités, ligues, fédération, y compris s'ils jouent en compétition ou sont arbitres. Le tarif privilégié est réservé à ceux d'entre eux qui ne jouent pas en compétition, y compris s'ils sont arbitres.

Adrien Dodu annonce qu'un contrôle URSSAF va être réalisé.

Fin du Bureau exécutif : 23 heures

Françoise LAPICQUE
Secrétaire général

Gilles ERB
Président